



Centro Studi "C.E. DI FO.P."

Sede operativa: Molo Sammuzzo - Porto di Palermo – 90139 Palermo

Sede legale: via Monfenera, 51 – 90128 Palermo - P.I.: 04330970825

+39 091.426935 - cedifop@cedifop.it - www.cedifop.it



EVBB
EUROPEAN ASSOCIATION
OF INSTITUTES FOR
VOCATIONAL TRAINING

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plongée industrielle : la réponse du directeur du Centre d'études du Cedifop à l'e-mail d'un jeune homme souhaitant compléter la formation

Manos Kouvakis : « Tout est à refaire car ce n'est pas suffisant un cours OTS « simple » pour accéder à l'Inshore Diver »



PALERMO (30 septembre 2024) - Il y a quelques jours, une demande est arrivée dans la boîte aux lettres du Cedifop de la part d'un jeune homme qui, ici en Sicile, termine un cours d'OTS (Operatore tecnico subacqueo - Opérateur technique de plongée) financé par la région sicilienne. À la fin du cours, le jeune homme aimerait continuer en s'inscrivant au prochain cours Cedifop « Inshore Diver » (plongeur côtier). La réponse à l'e-mail est venue directement de Manos Kouvakis, directeur du centre d'études du Cedifop, un centre de formation professionnelle pour plongeurs industriels opérant dans le port de Palermo.

Manos Kouvakis explique que « malgré les mêmes titres, l'OTS du Cedifop présente en réalité plusieurs différences de contenu avec tous les autres cours dispensés en Sicile (conformément à la loi 07/2016 et au décret présidentiel n° 31/2018). En fait, ces différences font qu'il est impossible de continuer sans répéter le cours OTS financé ou payé. Pendant les activités du cours OTS (qui n'a pas de limites de profondeur avec des plongées dans la zone portuaire, ndr) au Cedifop, selon le décret présidentiel de la Région Sicilienne n° 31/2018 publié (pour le niveau

Inshore) à la page 7 des domaines thématiques Pdf, inséré dans le portail de la Région Sicilienne : <https://pti.regione.sicilia.it>, nous effectuons environ 80 % des plongées ».

« Les 20 % restants, poursuit M. Kouvakis, sont complétés par le cours suivant de plongée côtière, qui donne des crédits de formation à ceux qui ont déjà suivi l'OTS. Toutes les autres écoles de plongée ne parviennent même pas à couvrir les 20 % du cours indiqués par la loi. Cette énorme lacune empêche ceux qui ont déjà été formés ailleurs de poursuivre leur formation chez nous. Dura lex, sed lex. Avec le cours OTS que nous organisons actuellement, nous avons déjà effectué 90 jours sur les 125 prévus dans le cours de formation, avec 3 897 minutes ; Surface (air via un ombilical depuis la surface) de 20 à 30 mètres a effectué 51 plongées avec 1 735 minutes ; communication (assistant du directeur de plongée) a effectué 2 700 minutes ; gestion de l'ombilical a effectué 7 319 minutes ; aide à l'habillage a effectué 2 312 minutes. Enfin, en tant que stand-by, 2288 minutes ont été réalisées. Ces huit étapes sont suivies quotidiennement par le personnel de formation du Cedifop et sont d'abord reportées sur des feuilles spéciales, puis transmises à un fichier Excel qui vérifie les temps et les moyennes de chaque stagiaire. Et ce, conformément à l'article 2 du règlement du Centre d'études du Cedifop.

« Enfin, selon les normes Idsa, prévues par la LR 07/2016 (art. 3.2) et le DPRS n° 31/2018, pour chaque étape, les minutes d'activité individuelle sont enregistrées, de la somme de celles-ci est ensuite déduite la moyenne de la classe pour laquelle une tolérance de 20% est admise. Si un étudiant tombe sous la moyenne/la moyenne de classe dans plus de 2 étapes, il ne sera pas admis aux examens finaux du cours suivi jusqu'à ce point. Tout cela permet de répartir équitablement les activités du cours sur tous les apprenants, qui sont informés presque quotidiennement des résultats obtenus afin de corriger le cours si nécessaire, et sont ensuite en mesure d'être admis aux examens finaux. La quasi-totalité des étudiants qui suivent le cours OTS, financé par le Fonds social européen, suivront le cours Inshore rémunéré, ce qui leur permettra un débouché rapide sur le marché de l'emploi, compte tenu des nombreuses demandes qui parviennent au Cedifop de la part des entreprises de travaux sous-marins. Notre organisation avait également demandé un cours qui aurait conduit les étudiants directement au niveau OTS-Inshore, mais la région ne l'a pas financé. Par conséquent, les étudiants sélectionnés qui ont décidé de payer ce cours de leur poche travaillent tous déjà. Une réflexion devrait être menée par les organes compétents à ce stade.

En attendant, en attendant de nouveaux appels d'offres pour lancer des cours sur financement public en 2025, le Cedifop prépare un cours OTS gratuit et payant (déjà autorisé par le ministère du Travail) dont le démarrage est prévu le 2 décembre. Et alors qu'il reste encore deux mois avant le début, 18 étudiants, venus du monde entier, ont déjà finalisé leur inscription au cours. Chili, Croatie, Maroc, Sénégal, Sri Lanka, Vérone, Gavardo, Rimini pour ne citer que quelques pays d'origine et seulement deux de Sicile et de la Calabre et des Pouilles « voisines ».

« Le petit nombre de Siciliens qui s'inscrivent aux cours - conclut Manos Kouvakis - est malheureusement déterminé par les coûts élevés que beaucoup d'entre eux ou leurs parents ne peuvent pas se permettre. Et il est dommage que, bien qu'elle soit actuellement la seule au niveau national à avoir promulgué une loi spécifique, appréciée également au niveau international, la Région sicilienne n'ait pas encore mis en œuvre ce concept ».

CENTRO STUDI CEDIFOP – Formazione professionale subacquea industriale

Direttore: Manos Kouvakis – Mob. +39 338.3756051

Ufficio stampa: Michelangelo Milazzo (Tessera Ordine nazionale dei giornalisti n. 062777) Mob. +39 333 649 7773 +39 379 2591712

Full member IDSA (International Diving Schools Association) - Diver Training n. FF 24
Centro accreditato dalla Regione Siciliana CIR AC4847 – Socio Camera di Commercio Italiana per la Germania
Membro EVBB (European Association of Institutes for Vocational Training)